

Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Contexte

La loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », prévoit la suppression de la notation des agents à compter du 1er janvier 2021 et la mise en oeuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Elle a été complétée par le décret d'application du 12 juin 2020, relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de la fonction publique hospitalière. Cette évolution réglementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la gestion RH et des carrières des agents. Compte tenu des enjeux liés à cette réforme importante, l'ANFH souhaite accompagner les établissements, évaluateurs et évalués, en mettant à leur disposition une offre de service centrée sur l'entretien professionnel.

Objectifs

- Déterminer la place de l'entretien professionnel dans le nouveau contexte réglementaire.
- Repérer les messages et la méthodologie de l'entretien professionnel en lien avec les objectifs de son établissement et mobiliser les outils, séquences pédagogiques mises à disposition en tenant compte des spécificités de son établissement.
- Identifier les concepts clés et les techniques de la pédagogie pour adultes à mobiliser sur cette thématique.
- Savoir se préparer, s'adapter et transmettre l'information sur ce sujet en tant qu'intervenant.
- S'approprier les outils, séquences pédagogiques mises à disposition pour animer la session de formation et son évaluation.
- Savoir s'autoévaluer en tant que formateur via des jeux de rôles.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

JOUR 1

- Les fondamentaux de l'entretien professionnel: les textes à connaître.
- Méthodologie de l'entretien professionnel et messages clés.
- Les fondamentaux de la pédagogie des adultes et la construction du programme de formation.

JOUR 2

- Animer la formation sur l'entretien professionnel : posture et transfert de compétences.
- L'utilisation des outils pendant la formation.
- Etre formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel.

Public

Tout professionnel en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune

Exercice

2024

Code de formation

AFR 2.09

Nature

AFR

Organisé par

CNEH ou Déméter Santé

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences